

Questions orales

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, mon honorable ami se souviendra sûrement des événements qui ont débouché sur la réunion du Commonwealth à Vancouver, et du rôle de chef de file qu'y ont joué le gouvernement du Canada et la population du Canada, malgré les attaques féroces émanant d'ailleurs. Nous sommes demeurés fermes dans l'opinion que j'ai énoncée au nom du gouvernement il y a plusieurs années, selon laquelle l'apartheid est un mal et qu'il serait combattu par le gouvernement du Canada à chaque occasion et en toutes circonstances.

Cela a été suivi d'un geste concret. Non pas parfait, mais concret: ce fut la visite du secrétaire d'État aux Affaires extérieures en Afrique australe pour rencontrer les chefs des États de première ligne. Il est maintenant président de la Conférence des ministres des Affaires étrangères des États de première ligne pour la lutte contre l'apartheid et pour les mesures tangibles qui peuvent être adoptées, pour que nous puissions aider ceux qui souffrent sous l'apartheid.

Nous nous réservons, c'est évident, la possibilité de rompre toutes relations avec le gouvernement sud-africain. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, mes collègues et moi continuons de croire que pour l'instant nous pouvons être d'un plus grand secours aux opprimés de l'Afrique du Sud, c'est-à-dire à la majorité noire, en continuant de pratiquer les initiatives que nous sommes en train d'appliquer. En rompant les relations nous mettrions fin à notre action.

Je signalerai par exemple à mon ami que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a pu faire voir le rôle unique et utile joué par le Canada quand il a rencontré, en l'espace de 24 heures, en Afrique australe les chefs des États de première ligne et à Pretoria le ministre des Affaires étrangères du gouvernement sud-africain.

Tant que le dialogue reste possible, nous croyons qu'il peut être utile à la majorité noire. Nous allons continuer de combattre en faveur des droits de la majorité noire de l'Afrique du Sud.

ON DEMANDE D'IMPOSER DES SANCTIONS COMPLÈTES

M. Howard McCurdy (Windsor—Walkerville): Monsieur le Président, le premier ministre décrit des réactions qui convenaient à une autre époque et dans des circonstances différentes, des actions partant du principe qu'il était possible d'amener le gouvernement sud-africain à négocier avec les représentants de la population noire.

Le premier ministre n'est-il pas conscient du fait que cette époque est révolue, que le gouvernement sud-africain a fait savoir au monde entier qu'il n'entendait pas négocier avec les représentants légitimes de la population noire et qu'aucun autre progrès ne pourra être réalisé à moins que notre gouvernement ne signale clairement qu'il n'entend pas tolérer qu'on refuse ainsi de traiter avec les représentants de la majorité, en imposant les sanctions économiques que le premier ministre s'est engagé à prendre devant les Nations Unies, en cas d'absence de progrès? Le moment est venu d'agir.

● (1430)

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, mon honorable collègue prétend que le moment

est venu d'agir. Il a peut-être raison. Il porte un jugement de valeur sur une question extrêmement complexe et explosive.

S'il veut bien prendre la peine de remonter même avant la Conférence de Vancouver, pour ce qui est du rôle du Canada, il s'apercevra que lors de la Conférence des premiers ministres de Nassau, le Canada a joué un rôle important lorsqu'est venu le temps de constituer le groupe de personnes éminentes et d'amener ce dernier à entreprendre le dialogue—dialogue fort prometteur de l'avis de la plupart des dirigeants mondiaux—en Afrique méridionale.

Je reconnais que les initiatives arbitraires et pernicieuses prises à l'époque par le gouvernement de l'Afrique du Sud ont remis en question la tentative de dialogue, tout à fait noble, selon moi, tendant à susciter un changement pacifique en Afrique du Sud.

Nous faisons face, il est vrai, à d'innombrables obstacles et la plupart des gens, et notamment la majorité en Afrique du Sud, ne devraient pas avoir à subir autant de déceptions. Cependant, selon moi, la plupart des intéressés nous demandent de poursuivre notre initiative, afin de déterminer s'il est possible d'entreprendre le dialogue en question. S'il devient manifeste qu'il est impossible de jouer vraiment un rôle utile en l'occurrence, alors, bien entendu, nous n'hésiterons pas à avoir recours à la solution qui s'imposait, selon nous, à l'époque, à savoir la rupture de nos relations avec l'Afrique du Sud.

Des partisans de la solution en question en Afrique du Sud nous invitent à tenter de maintenir le dialogue à ce stade-ci. Nous nous réservons toujours le droit de rompre nos relations avec l'Afrique du Sud, au besoin.

* * *

[Français]

LES LANGUES OFFICIELLES

LE FRANÇAIS DANS L'OUEST—L'OPPORTUNITÉ D'UN RENVOI À LA COUR SUPRÊME

M. Jean-Robert Gauthier (Ottawa—Vanier): Monsieur le Président, j'aurais une question pour le ministre de la Justice. Il s'y attend d'ailleurs. Je l'attendais jeudi et vendredi. Aujourd'hui, c'est ma journée, et ma question porte sur la décision de la Cour suprême concernant la province de la Saskatchewan qui serait soumise, comme on le sait, à l'obligation de traduire toutes ses lois adoptées depuis 1905. Le ministre sait aussi que j'ai posé la question vendredi, à savoir qu'il y a une alternative, c'est-à-dire que la province pourrait se proclamer bilingue et adopter un projet de loi qui la rendrait unilingue.

Je demande donc au ministre: Pour éviter justement qu'il y ait des malentendus et des situations peut-être très difficiles, est-ce qu'il est prêt à demander par renvoi à la Cour suprême du Canada de statuer non seulement sur la Saskatchewan, ce qui est maintenant fait, mais également sur l'Alberta qui, comme on le sait, a été découpée à même les mêmes Territoires et qui fait aussi l'objet d'un projet de loi qui est identique ou presque?